

## **DEMANDE ABSENCES - CONGES**

Le : Par :		
☐ Demande	$\square$ Annulation	□ СР
		☐ Congés spéciaux
		☐ Absence
		☐ Autres ( récupération)
Du:	Au:	
Accord :		
☐ Accepté		
☐ Refusé (motif)		

Dans un souci de meilleure organisation, les autorisations d'absence d'une journée devront être présentées au minimum une semaine avant la date choisie, la réponse intervenant sous 48 heures.

Les autorisations de 2 journées ou plus devront être présentées au minimum 2 semaines avant la date choisie, la réponse intervenant sous une semaine.

Les autorisations d'absence pour congés payés supérieurs à 1 semaine devront être présentées au minimum un mois avant, la réponse intervenant au moins 15 jours avant la date de départ.